

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 21 (1887)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Septembre 1887.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

Organe

du
Club Jurassien



RÉUNION ANNUELLE DU CLUB JURASSIEN AU CREUX-DU-VAN

Malgré les menaces d'un ciel maussade, un grand nombre de clubistes et d'amis du Club Jurassien ont assisté à l'assemblée du Dimanche 26 Juin dernier. De tous les districts : de Neuchâtel, du Locle, de Flevier, de Colombier, de la Chaux-de-Fonds, jeunes et vieux clubistes sont accourus se ranger sous le drapeau de l'amitié et de la science. - Dans cette dernière localité, où se trouve la section la plus importante, on s'apprêtait au départ militairement. "A cinq heures du matin, nous écrit un ami de la Chaux-de-Fonds, les clubistes se réunissaient sur la terrasse du Collège industriel : foule bigarrée que cette réunion matinale, où le costume sombre des cadets tranche vigoureusement sur les habits clairs des touristes plus âgés. On se forme sur quatre rangs ; tout à coup, la porte du collège s'ouvre pour donner passage à la bannière de la Section, et, à la vue de cet emblème qui rappelle de si beaux et si pacifiques souvenirs, des vivats sortent de toutes les poitrines, et les tambours placés en tête battent "au drapeau". C'est en bon ordre que l'on se rend à la gare. Le train siffle et nous voilà partis.... A Chambrelieu, nous trouvons M. le prof. Saccard, qui nous accompagnera au Creux-du-Van, et nous nous engageons gaiement dans le nouveau sentier des Gorges, chemin très bien tracé et aménagé. La gaieté rayonne sur tous les visages, des plaisanteries s'échangent, et nos rires éclatent joyeux au milieu de cette calme nature, à cette heure où l'oiseau chante ses plus douces mélodies ; bientôt, au milieu de ces Gorges de la Reuse, aux sites si variés, si pittoresques, et toujours nouveaux pour quiconque aime la nature, chants du Club et chants patriotiques montent joyeusement vers le ciel ; le temps passe sans que l'on s'en doute, et tout à coup on aperçoit les maisons du Champ-du-Moulin surgissant du milieu de la verdure. On fait halte à l'ombre pour permettre aux retardataires de rejoindre la colonne, mais cette halte est de peu de durée, car à 10 heures le Creux-du-Van doit nous voir au rendez-vous..."

Mais laissons là les excursionnistes de la Chaux-de-Fonds et transportons-nous à la Ferme-Robert, où vont arriver successivement les diverses sections. Flevier apparaît presque en même temps que la bannière des montagnards ; puis viennent les sections de Colombier, du Locle, et enfin de Neuchâtel. Plus tard arrivent encore des clubistes qui se sont attardés à visiter les travaux exécutés près du Champ-du-Moulin pour l'approvisionnement d'eau de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds.

La course matinale a aiguisé les appétits, et l'air de la montagne est un excellent apéritif; des victuailles de toute espèce sortent des sacs, des paniers, voire même des boîtes à herboriser; bientôt un joyeux cliquetis de verres, de couteaux et fourchettes, entremêlés de détonations produites par l'ouverture de bouteilles de limonade, dont les bouchons sautent à qui mieux mieux, annonce qu'un banquet général s'est organisé dans tous les groupes. Il est sage d'apaiser à temps les impatiences de l'estomac et de le maintenir de belle humeur, surtout lorsque le temps s'assombrit et que la pluie s'approche. Ses nuages s'amoncellent en effet sur la montagne de Boudry, d'humides nuées s'engouffrent dans le vaste cirque du Creux-du-Van et tout à coup fondent sur les malheureux clubistes en véritables averse.

On se sauve en riant, et l'on se réfugie dans la grange; ce n'est pas la première fois qu'une séance du Club Surassien aura été tenue dans ce local; en un tour de main, la dite grange se transforme en salle d'assemblée, à grand renfort de tables, bancs, chais, traîneaux, échelles, solives et planches, et bientôt, au milieu d'un silence parfait, le président du Comité central, M. Steiner, prend la parole, et déclare ouverte la XXII^e séance générale du Club Surassien. Il fait ensuite et en quelques mots l'historique du Club et de sa devise, donne un souvenir attendri et respectueux à ses fondateurs et termine en souhaitant la bienvenue à tous ceux qui, répondant à l'appel du Comité central, sont venus en ce jour se grouper au pied des roches du Creux-du-Van.

Puis M. Steiner donne la parole à M. Scharpf, qui fait lecture de son rapport sur la précédente assemblée, qui avait eu lieu en Octobre 1886, au Creux-du-Van. Après cela, rapport du Comité central, présenté par M. Stucki. Le rapporteur examine successivement l'activité de toutes les sections, d'après les rapports particuliers parvenus au Comité central; il s'étend aussi sur les opérations du secrétariat et de la Caisse.

Ensuite du rapport, on reçoit par acclamation plusieurs membres honoraires.

M. C. W. Seanneret présente encore le rapport de vérification des comptes, sur quoi l'on passe aux questions de concours et à la distribution des prix. (La fin au prochain numéro.)

EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE

Nous devons signaler à ceux de nos lecteurs qui n'habitent pas le canton, la grande Exposition agricole et horticole qui sera visible à Neuchâtel du 11 au 20 Septembre prochain. Ce sera la cinquième grande Exposition suisse de ce genre, et une occasion presque unique de contempler, réunis sur un vaste emplacement admirablement disposé à cet effet, tous les plus beaux produits de la Suisse entière. L'amateur pourra étudier dans ce vaste concours, représentées par les plus remarquables spécimens, les plus belles races de notre bétail suisse: celles qui broutent l'herbe parfumée des hauts pâturages de la verte Gruyère, comme celles qui trouvent une nourriture abondante dans les grosses prairies de l'Émmenthal, races justement célèbres à l'étranger, qui chaque année vient acheter à très haut prix, chez nous, quelques beaux exemplaires de pure race appartenant à des éleveurs intelligents. La gent chevaline, ovine et porcine offriront aussi toute une collection remarquable, ce que la Suisse produit de mieux en ce genre. Etais nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur quelques expositions spéciales, notam-



LE FRÊNE DES CRÊTETS (CHAUX-DE-FONDS)

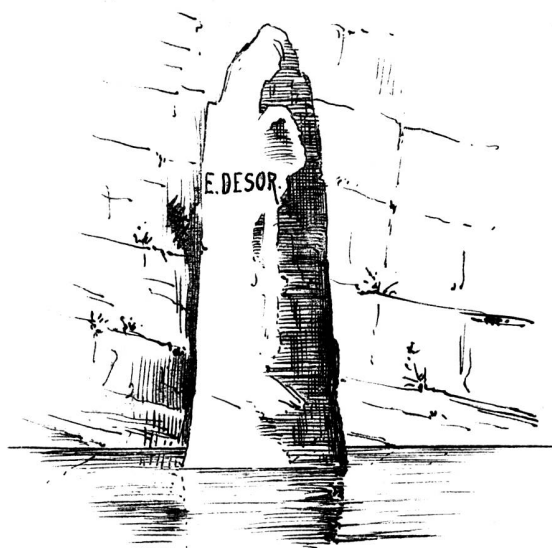
dans la propriété de M. Oscar Ricolet.

ment les expositions d'horticulture, de sylsiculture, d'apiculture, des instruments de chasse et de pêche, qui intéressent surtout le naturaliste et le botaniste. Il y aura là à faire une ample moisson d'observations utiles, dans une Exposition qui sera de tous points très complète et très remarquable. - Ajoutons que les principaux Musées de Neuchâtel : Musée d'histoire naturelle, Musée ethnographique, Musée Challandes, Musée de peinture, seront comme toujours ouverts au public gratuitement (sauf le Musée Challandes, collection alpine, où il est perçu une modeste finance d'entrée de 50 centimes.) G. G.

MONUMENT DESOR. La ville de Neuchâtel procède en ce moment, en vue de l'Exposition fédérale d'agriculture, à l'aménagement du Jardin Desor, au sud du Crêt. Il y aura une pièce d'eau au pied du rocher du Crêt, d'où retombera une petite cascade, et peut-être même un jet d'eau sur le Crêt, lors de l'arrivée de l'eau de Champ-du-Moulin. On peut regretter que le ponceau qui traversera la pièce d'eau soit si massif; cela dénote peu de goût, alors qu'il était si facile de faire quelque chose de plus gracieux et de plus léger.

Le moment est venu pour la population de témoigner sa reconnaissance au savant professeur qui a fait la ville de Neuchâtel héritière de sa fortune, grâce à laquelle on a déjà pu construire les ailes du Palais des Beaux-Arts.

Par une clause du testament, à mesure que le capital correspondant aux rentes deviendra libre, il devra servir à la formation d'un capital de fr. 50,000, dont les intérêts couvriront les frais d'une course scolaire annuelle pour les 10 ou 12 élèves qui auront mérité cette récompense par leur conduite et leur application.



C'est donc surtout à la jeunesse de nos écoles et à MM. les instituteurs que nous nous adressons pour ériger un simple monument à la mémoire du bienfaiteur qui après avoir illustré Neuchâtel de son vivant l'a encore richement doté à sa mort.

Le monument doit être simple comme l'homme de bien l'était : un simple bloc de porphyre rouge de Glaris, sur lequel serait gravée une inscription en lettres d'or, et dont la base reposerait dans l'eau; il serait appuyé contre les rochers du Crêt.

La souscription doit avoir un caractère populaire et le maximum serait fixé à cinquante centimes.

Celle est l'idée que nous soumettons à nos concitoyens, persuadés qu'elle fera son chemin, malgré l'axiome qui dit que les républiques sont ingrates.

Un alpiniste neuchâtelois.

DICTONS NEUCHATELOIS

Araignée du matin : Chagrin.

Araignée de midi : Plaisir.

Araignée du soir : Espoir.

